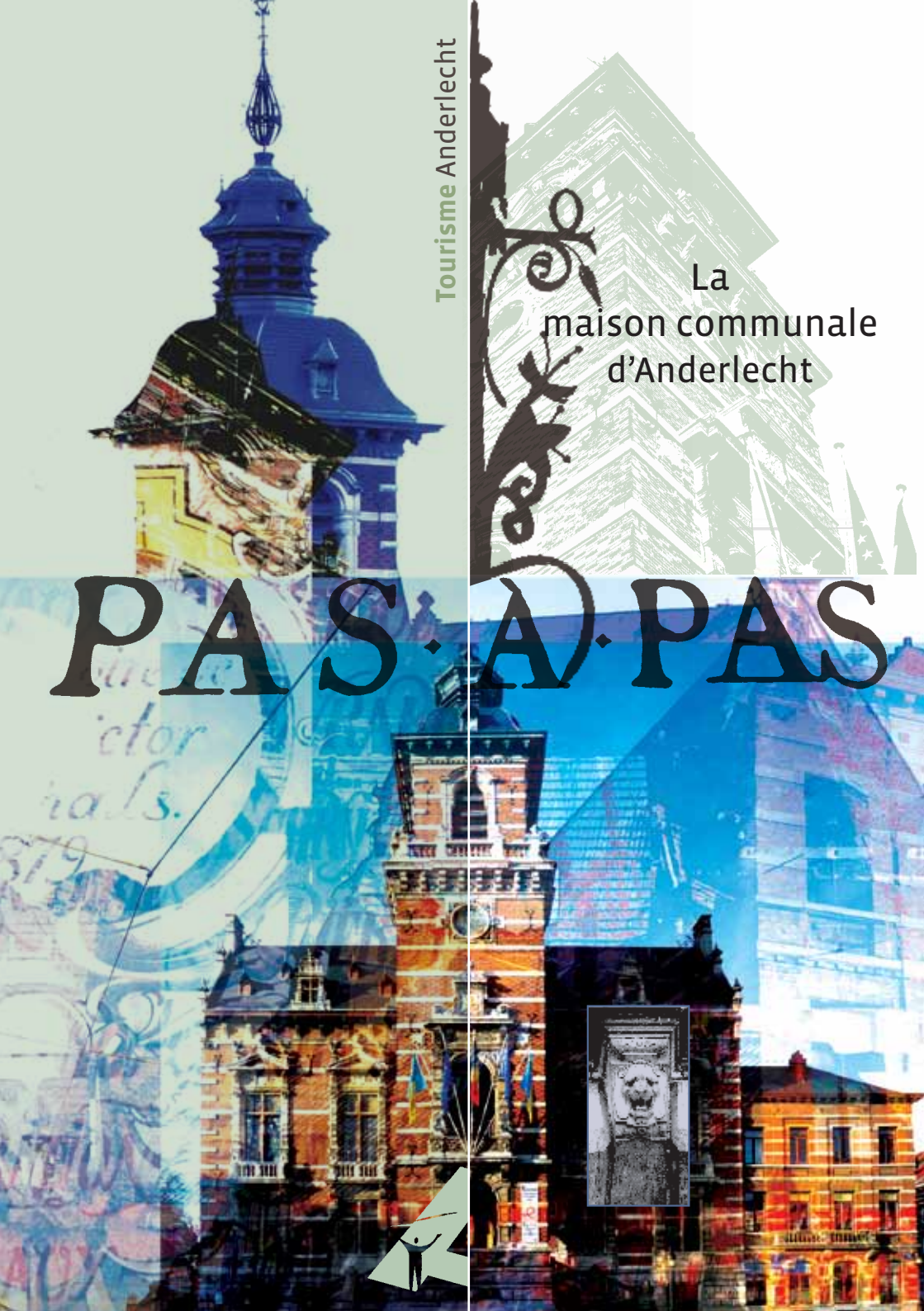


Tourisme Anderlecht

La
maison communale
d'Anderlecht

P.A.S. A. PAS



Bienvenue!

**ADRESSE
DE LA MAISON
COMMUNALE
D'ANDERLECHT :**
Place du Conseil, 1
à 1070 Bruxelles
STIB Métro :
Clemenceau
ou Midi
Tram 81 : Conseil
SNCB Gare du Midi

Savez-vous qu'en édifiant la Maison communale en 1879, la commune d'Anderlecht a ouvert la voie à la création de grands hôtels communaux dans l'agglomération bruxelloise à la fin du XIX^e siècle?

Le style néo-Renaissance flamande qui le caractérise, puise son inspiration dans la période glorieuse de la Renaissance des Anciens Pays-Bas au XVI^{ème} siècle. À l'époque de son édification, il représente un symbole de prospérité et de puissance communale.

Deux grands noms y sont associés : le célèbre architecte Jules Jacques Van Ysendyck et le peintre-décorateur Charle-Albert concepteur de la décoration intérieure. De célèbres artistes belges ont apporté leur savoir-faire à la riche ornementation.

Ce bâtiment, classé en 1995, abrite aujourd'hui encore de nombreux services communaux. On y célèbre également les mariages dans l'impressionnante salle du Conseil.

La Maison communale a déjà connu plusieurs extensions vers la rue Van Lint. Aujourd'hui, elle ne répond plus aux besoins des travailleurs et du public, le Collège a décidé de construire une nouvelle aile, à gauche de l'édifice. Les services accessibles à la population seront déplacés dans la nouvelle construction.

Les salles d'apparat ont conservé leur atmosphère originale, typique de l'esthétique « Renaissance ».

Poussez la porte de cet édifice remarquable et suivez le guide...

Eric Tomas Bourgmasterre

Un peu d'histoire...

Le 31 août 1795, Anderlecht commune autonome, est devenue le chef-lieu d'un canton municipal. Les premiers bâtiments de la Maison communale d'Anderlecht s'élevaient au centre de l'ancien village « Le Rinck ». Cependant, le Conseil communal du 29 juillet 1872 a approuvé la construction d'une nouvelle Maison communale sur le territoire du hameau de Cureghem, à proximité de la gare du Midi.

Pourquoi le pouvoir communal a-t-il décidé de quitter le Centre historique ?

Dix ans plus tôt, en 1863, le Conseil communal a approuvé le projet de développement urbain de l'architecte Victor Besme, Inspecteur-Voyer des faubourgs de Bruxelles. Cureghem était alors encore composée de prairies et de marais avec quelques rues pavées. Tout était encore à créer. Les travaux ont rapidement été entrepris par la Société Immobilière de Cureghem qui regroupait les propriétaires des futurs terrains à bâtir. La rue de Fiennes, artère principale de ce nouveau quartier, prolongeait le Boulevard Jamar. Malheureusement, malgré les travaux, les terrains situés de part et d'autre de ces artères ne trouvaient pas facilement acquéreur.

La Société Immobilière de Cureghem a, dès lors, décidé de faire don à la Commune de trois terrains : l'un de 1000 m² pour y construire la nouvelle Maison communale, le second de 6000 m², afin d'y aménager une vaste place publique (l'actuelle Place du Conseil), ainsi qu'un terrain de 1200 m², situé à proximité, pour y construire les écoles communales nécessaires au développement démographique de Cureghem.

Le but des propriétaires était de susciter un élan bâtisseur dans cette partie de la commune vouée à devenir un quartier économiquement riche, attirant une population aisée désireuse de se faire construire de belles demeures représentatives des styles architecturaux en vogue dans la seconde moitié du XIX^{ème} et du début au XX^{ème} siècle. Le quartier de la Nouvelle École des Vétérinaires (boulevard de la Révision) s'est développé à partir de 1896. La proposition de la Société Immobilière a été très bien accueillie et approuvée par le Conseil communal du 29 juillet 1872. Ce fut, par contre, une très mauvaise nouvelle pour les habitants du Centre qui ne pouvaient s'y résoudre.

Un concours fut organisé et le jury désigna un architecte particulièrement en vogue à cette époque, Jules Jacques Van Ysendyck (1836-1901) pour l'édification de ce bâtiment monumental. Les travaux ont eu lieu de 1877 à 1879. La Maison communale fut tout d'abord inaugurée le 3 août 1879 par le Bourgmestre Jérôme Van Lint et un mois plus tard en présence du Roi Léopold II et de la Reine Marie-Henriette.



Le Bourgmestre, dans son discours d'inauguration, l'a décrit avec ces mots « ... l'Hôtel que nous inaugurons aujourd'hui, dont le style exact, dont les proportions artistiques font l'admiration des hommes les plus compétents ».

Dans la salle du Conseil, une affiche indiquait le programme du jour :

- 8h Salves d'artillerie ;
- 15h Défilé des écoles ;
- 18h Concert sur la place du Conseil ;
- 20h Retraite aux lumières ;
- 23h30 Feu d'artifice.

SAVEZ-VOUS QUE l'architecte J. J. Van Ysendyck (Paris 17 octobre 1836 – Uccle 17 mars 1901) fut un disciple de Viollet-le Duc ; il a étudié les édifices du Moyen Age. Il a restauré de nombreux édifices religieux. A Anderlecht on lui doit des travaux de rénovation extérieure de la Collégiale qu'il entreprit en 1879 suite à la réalisation de la Maison communale. La flèche de pierre de style néo-gothique qui couronne la tour ouest, fut édifiée d'après les dessins de l'architecte. Il est également l'architecte de l'Hôtel communal de Schaerbeek (inauguré en 1887).

Il considérait l'architecture de la Renaissance des Anciens Pays-Bas au XVI^{ème} comme le modèle idéal d'une expression forte de l'identité nationale. Dès lors, ce style en marge de l'éclectisme, est devenu le symbole de la prospérité et de la puissance du pouvoir communal.

Un édifice remarquable à la gloire du pouvoir communal

Le bâtiment, d'une rare richesse ornementale, doit son aspect majestueux à sa tour centrale, de section carrée et en saillie. Elle domine la place du Conseil de ses 48 mètres, semblable aux beffrois des villes médiévales qui symbolisaient l'autonomie et la puissance des communes.



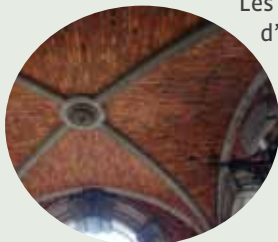
La Maison communale comporte deux niveaux sur entresol. La façade présente de riches effets polychromes grâce aux divers matériaux utilisés, associant la pierre bleue du soubassement à bossage, l'alternance de briques rouges et noires formant des losanges et la pierre blanche d'Euville. On remarque la riche décoration sculptée des encadrements de fenêtres, des consoles et des balcons ainsi que les ancrés en fer forgé. L'ornementation puise dans le répertoire classique et baroque: colonnes composites d'inspiration dorique et ionique, frontons, taille des pierres en pointes de diamants, cartouches et bas-reliefs, mascarons avec masques de lion, vases, frises, allégories, rinceaux...

Deux escaliers munis de rampes à balustrades mènent au porche d'entrée couvert qui s'ouvre sur trois côtés, réplique fidèle de la tribune d'honneur du second niveau. C'est l'entrée principale de la Maison communale.

Le premier niveau comporte deux groupes de fenêtres à meneaux et linteaux droits. Les vitraux sont protégés par de lourds barreaux en fer forgé. Le second niveau appelé aussi « bel étage », comporte d'élégantes fenêtres à croisées ornées de vitraux à petits plombs, agrémentées de balustrades et de frontons triangulaires. En-dessous de ces derniers figurent des cartouches avec des bas-reliefs qui rappellent les diverses fonctions de l'institution communale tandis que d'autres figurent les différents hameaux qui composent la commune : Broeck, Veeveyde, Cureghem, Bistebroeck, Neerpede, Aa. Cet étage abrite les salles d'apparat : de gauche à droite : la salle du



Collège, la salle du Conseil avec la porte-fenêtre menant à la loggia et le bureau du Bourgmestre. La loggia, qui sert de tribune d'honneur, s'ouvre sur trois côtés par des arcatures en plein cintre pourvues de parements en pierre blanche. La décoration (identique à celle du porche au niveau de l'entrée) est très soignée : le parement en briques rouges et noires produit, comme sur la façade, un effet de treillis de losanges et le plafond est supporté par une voûte gothique à nervures et clé de voûte. Elle est surmontée d'un cartouche dans lequel figure en bas-relief, le nom d'Anderlecht, surmonté des armoiries de la commune : Saint Guidon, un genou en terre lève une main vers le ciel et tient de l'autre un bâton de pèlerin orné d'une bannière ; derrière lui on voit une charrue et deux chevaux attelés, le blason est d'or sur fond d'azur. On le retrouve maintes fois représenté à l'intérieur de la Maison communale.



Les trois cadrans d'horloge sont surmontés de consoles supportant une corniche à balustrade de pierres blanches qui entoure le campanile. La tour est couronnée d'un toit à pavillon cintré et d'une lanterne surmontée d'un élégant épi de faîtage.

La façade se termine par une corniche à modillons soutenue par un ensemble de corbeaux richement décorés. L'édifice est coiffé d'une très jolie toiture d'ardoises à deux pentes, ajourée de deux lucarnes principales à fenêtre à meneaux et frontons ainsi que deux niveaux de petites lucarnes. Les pignons aveugles sont simplement ornés d'ancres de fer forgé et surmontés d'une cheminée soutenue à l'arrière par un bel ouvrage de fer forgé. Ils devaient accueillir chacun un bâtiment.

PAS
A
PAS

Avec le temps de nouveaux besoins naissent ...

Le bâtiment a connu plusieurs extensions. La plus intéressante est due à l'architecte L. E. S'Jongers (1866-1931) à qui l'on doit également le bâtiment de la Justice de Paix, place de la Résistance.

S'Jongers fut désigné pour construire une aile arrière, vers la rue Van Lint (les numéros 6-8). Les travaux ont eu lieu de 1898 à 1903 et l'architecte a conçu également la décoration intérieure.

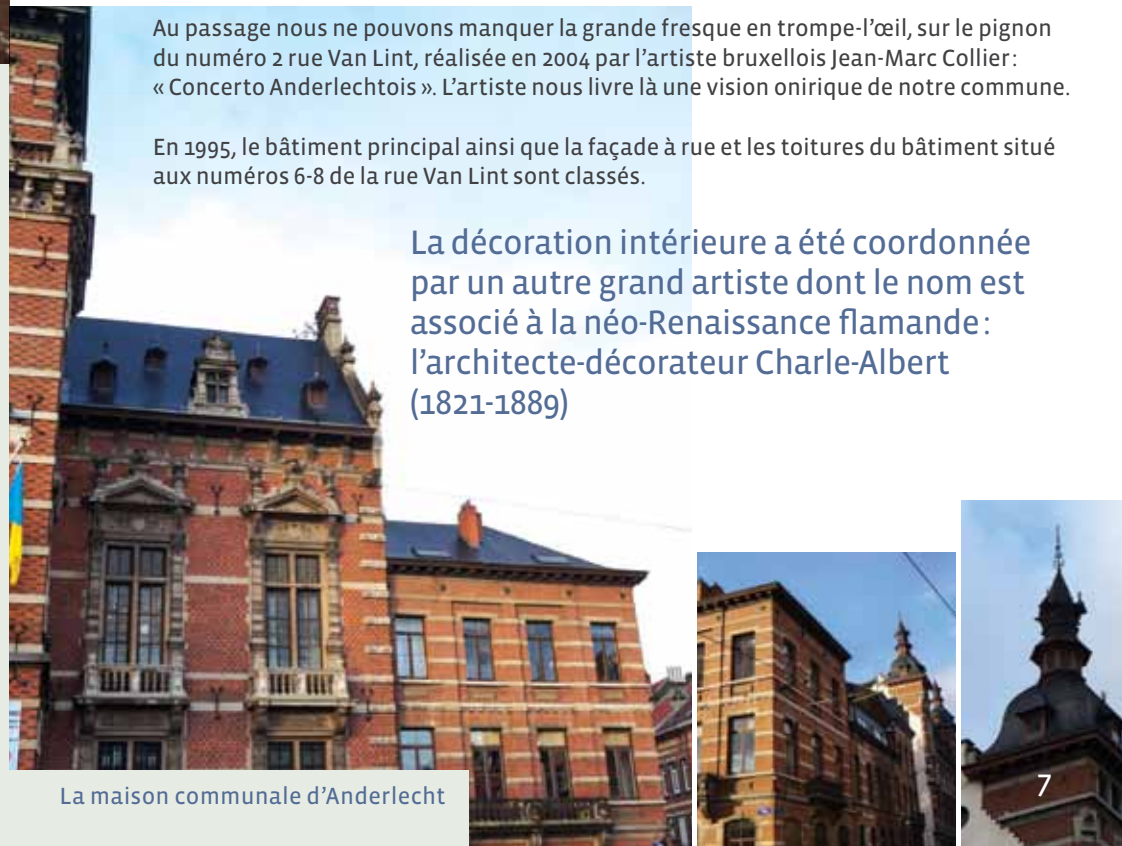
Le style reprend le vocabulaire ornemental de l'édifice principal mais avec plus de simplicité : soubassement en pierre bleue, fenêtres à meneaux, alternance de briques noires et rouges, pierre blanche. L'édifice est flanqué de deux élégantes tours surmontées d'un toit en « bulbe » et coiffé d'un lanterneau. On l'attribue parfois à J. J. Van Ysendyck.

Le rez-de-chaussée abritait le corps des sapeurs-pompiers d'Anderlecht avant que ceux-ci ne se déplacent chaussée de Mons. Nous y trouvons actuellement le service de la Population.

Au passage nous ne pouvons manquer la grande fresque en trompe-l'œil, sur le pignon du numéro 2 rue Van Lint, réalisée en 2004 par l'artiste bruxellois Jean-Marc Collier : « Concerto Anderlechtois ». L'artiste nous livre là une vision onirique de notre commune.

En 1995, le bâtiment principal ainsi que la façade à rue et les toitures du bâtiment situé aux numéros 6-8 de la rue Van Lint sont classés.

La décoration intérieure a été coordonnée par un autre grand artiste dont le nom est associé à la néo-Renaissance flamande : l'architecte-décorateur Charle-Albert (1821-1889)



La maison communale d'Anderlecht



SAVEZ-VOUS D'OÙ

vient l'expression «Salle des Pas perdus» : sous le règne de Louis XVIII, les députés qui avaient perdu leur poste à la Chambre étaient considérés comme «perdus» et lorsqu'ils étaient réélus ils n'étaient «pas perdus». Ainsi les députés attendaient dans une salle attenante avant de regagner leur poste. Cette salle prit le nom de salle des « Pas perdus».



Poussons la lourde porte de l'entrée principale et, passé le vestibule, nous pénétrons dans la Salle des Pas perdus : vaste hall qui sert de lieu d'accueil. Sur les portes latérales sont indiqués les noms des bureaux administratifs : à gauche, une très belle porte présente les plaques émaillées indiquant : «État civil» et plus bas «Naissances, décès, inhumations». Nous sommes bel et bien à l'intérieur d'un édifice public où s'accomplissent toutes les démarches administratives. Le sol est en mosaïque décoré de motifs floraux. Les murs sont peints de couleur claire et décorés de candélabres en fonte. Sur le mur de droite, une plaque de marbre avec médaillon en bas-relief fait référence au passé colonial de la Belgique. De part et d'autre, sur de hauts socles : deux statues en plâtre peint, copies de sculptures de Constantin Meunier : Le Semeur et le Débardeur.

L'escalier d'honneur, en marbre est orné d'une très belle rampe en fer forgé décorée d'arabesques et de motifs floraux. Il est éclairé par une superbe verrière à meneaux réalisée par l'artiste brugeois Henri Dobbelaere (Brugge 1822-1885), peintre-verrier. Elle comporte 12 panneaux qui occupent trois registres. Il s'agit de peinture sur verre et non de verres colorés dans la masse. On y découvre presque tout le répertoire décoratif de la Renaissance : cartouches, médaillons, blasons, cornes d'abondance, fruits

multicolores et oiseaux, le tout enroulé dans des guirlandes, rubans, cordons et parchemins. Ce vitrail est particulièrement intéressant parce qu'il nous donne une foule d'informations : dans le grand médaillon central figurent les noms du Roi Léopold II et la Reine Marie-Henriette qui ont présidé à l'inauguration du bâtiment en 1879 tandis que sur le bas-côté gauche on découvre les noms des artistes qui ont contribué à décorer la Maison communale : le menuisier d'art est due à L. Evrard, les ouvrages de ferronnerie à P. Schrijvers dont l'atelier est réputé à Bruxelles, la sculpture est l'œuvre de Georges Houtstont, statuaire et sculpteur ornementiste français, ayant son atelier à Bruxelles.



Sur les murs de part et d'autre de la cage d'escalier figurent les plans d'Anderlecht et de Cureghem montrant le tracé des nouvelles rues dans le cadre du développement urbanistique.

Nous débouchons sur un vaste palier central éclairé par le plafond et donnant accès aux trois salles d'apparat : La salle du Conseil et des mariages au centre, à gauche le cabinet du Bourgmestre et à droite la salle du Collège. Ces trois salles sont situées en façade et communiquent entre elles par des doubles portes. Les espaces peuvent ainsi être modulés selon les besoins. Les salles du Collège et du Conseil présentent une grande homogénéité dans leur décor.

La salle du Conseil



L'atmosphère baigne dans une ambiance de pénombre. Les couleurs principales sont le brun foncé, le noir et le vert. L'aspect général est impressionnant de par la foison de son ornementation. Les éléments les plus remarquables sont :

Les boiseries : les doubles portes en chêne sculpté surmontées de demi-roses à rayons de bois, les lambris, le plafond à caissons, les bancs de bois à accoudoirs le long des murs.

Au centre de la pièce : quatre longues tables en chêne ainsi que des fauteuils et chaises, recouverts de cuir brun frappé aux armes d'Anderlecht sont occupées par les Conseillers communaux. Une table spéciale est réservée au Bourgmestre et aux Échevins avec le fauteuil maïoral. Au centre de la salle, une balustrade en bois sculpté sépare la partie de la salle réservée aux Conseillers, des bancs sans dossier, réservés au public. Le décor soigné de cette balustrade vaut la peine qu'on s'y attarde : on y retrouve les armoiries d'Anderlecht et les initiales entrelacées. Les grands principes qui doivent présider à ces réunions apparaissent en lettre dorées : patriotisme, union, vérité, justice, sincérité...

Les vitraux : comme nous l'avons vu de l'extérieur, le bel étage s'agrément de cinq hautes fenêtres à balustrades ornées de magnifiques vitraux. On compte trois baies pour la salle du Conseil, une à droite pour la salle du Collège et la dernière à gauche éclaire le cabinet du Bourgmestre. On y retrouve des motifs décoratifs semblables à ceux de la grande verrière de la cage d'escalier ainsi qu'une série de médaillons groupés par paire, qui contiennent des figures en buste avec des attributs particuliers et qui figurent les vertus qui doivent présider à la bonne gouvernance.

SAVIEZ-VOUS QUE le Conseil communal est considéré comme le parlement de la Commune ; il est composé de 47 membres, en ce compris le Bourgmestre et les Échevins. Il se réunit dans cette salle une dizaine de fois par an. Les réunions sont accessibles au public. Cette salle sert également de Salle des Mariages.

Photo © Administration communale d'Anderlecht



Les noms figurent en latin dans les cartouches inférieurs et en néerlandais dans les supérieurs. Un des médaillons qui comporte deux personnages, symbolise l'union du mariage : « eendracht-conjunctio » faisant référence à l'acte de mariage célébré dans cette salle.

Les murs sont recouverts de toiles marouflées (toiles collées sur un support rigide à l'aide d'une ancienne colle appelée « maroufle ») et des draperies peintes en trompe-l'œil. De grands panneaux présentent des personnages portant des étendards aux noms des villages d'Anderlecht. Les bustes des Bourgmestres se détachent sur le fond sombre des boiseries. L'éclairage naturel est renforcé par des appliques en forme de candélabres ainsi que trois grands lustres à boules fournis par la Compagnies des Bronzes.

Le décor se complète par de grands tableaux, œuvres du patrimoine communal. Deux tableaux rappellent l'origine rurale de la commune : « Le laboureur » de Nicolas Vanden Eeden (1856-1918) signé et daté, acquis de l'artiste en 1893 et « La vallée de la Pede » signé de François Van Holder (1881-1919). Sur un chevalet trône « Invincible Armada 1966 » que l'on doit à Jean Van Léda.



La salle du Collège

Le décor de la pièce, prolongation de celui de la salle du Conseil, s'articule autour d'une monumentale cheminée de style « Renaissance », encadrée par deux bibliothèques. Les piédroits et le manteau de la cheminée sont richement sculptés. Dans l'âtre de part et d'autre de la plaque de cheminée, deux panneaux de carreaux de faïence figurent les allégories de l'air et de l'eau. Sur le mur du fond, au-dessus des lambris, une toile peinte présente une scène de la bataille de Bruxelles (1695). Elle serait également attribuée à Charle-Albert. Les autres murs sont peints de motifs de draperies en trompe-l'œil. La haute fenêtre est ornée de quatre médaillons avec les allégories des vertus qui doivent éclairer les décisions prises par les membres du Collège. La pièce est éclairée par un grand lustre à boule et des candélabres. Au centre, une table est destinée à la réunion hebdomadaire du Collège communal. Sur un chevalet, une huile sur bois : « Quiétude 1953 », une œuvre signée de l'artiste Willy Smitz. Le tapis, les boiseries et les lourdes tentures donnent l'impression de se retrouver dans le salon d'une demeure privée.

TOURISME ANDERLECHT

Rue du Chapelain, 1-7 1070 Bruxelles
T. 02 526 83 65 tourism@anderlecht.brussels
www.anderlecht.be/tourisme
Facebook: Tourism Anderlecht

UNE VISITE GUIDÉE VOUS TENTE ? Appelez ou écrivez à Tourisme Anderlecht qui vous renseignera les visites proposées et vous communiquera les coordonnées des opérateurs touristiques à Anderlecht.

Une initiative du Bourgmestre chargé du Tourisme avec le soutien du Collège échevinal d'Anderlecht.

RÉDACTION Chantal Houdé

COORDINATION Annick Dedobbeleer
Chargée de mission pour Tourisme Anderlecht

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES chantal Houdé
(sauf autres indications)

La maison communale d'Anderlecht

Disponibles dans la même collection :

- Dans les pas de Jacques Brel à Anderlecht
- Dans les pas de Maurice Carême à Anderlecht
- Dans les pas de Lismonde à Anderlecht
- Sur les pas de Nadine Monfils à Anderlecht
- Sur les pas de Jean-Baptiste Dewin, l'Art-nouveau géométrique
- L'art dans le métro à Anderlecht
- Anderlecht, terre de sculptures
- La Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon, pas à pas
- Les peintures murales de la Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon
- Les merveilleux sgraffites à Anderlecht
- Donnez-nous des murs! Dubrunfaut et Collier à Anderlecht
- Graffiti à Anderlecht et le Hall of Fame
- Les 11 musées d'Anderlecht
- Le centre historique d'Anderlecht
- Anderlecht, le diamant vert et bleu de Bruxelles